



PESTICIDES : NOTRE SANTÉ, LEUR PROCÈS

Communiqué de presse - 6 juillet 2022

L'ANSES et la DGCCRF produisent un rapport fallacieux contre une publication dénonçant des composés toxiques non déclarés dans des pesticides en vente libre

En octobre 2020, l'étude [Toxic compounds in herbicides without glyphosate\[1\]](#), de Gilles-Eric Seralini et Gérald Jungers, détectait la présence de métaux lourds (plomb, arsenic...) et d'hydrocarbures aromatiques polycycliques dans 14 pesticides en vente libre en Europe, dont 10 sont commercialisés en France. Ces produits ont en commun d'être des produits dits de « biocontrôle », c'est-à-dire qu'ils sont vendus comme des produits bénins, ne contenant que de l'acide acétique, pélargonique, ou caprique/caprylique.

Cette découverte a fait l'objet d'une plainte rassemblant une quarantaine d'associations dans le cadre de la campagne Secrets Toxiques [\[2\]](#), plainte dont nous sommes toujours sans nouvelles à ce jour. Malgré nos demandes, l'ANSES a refusé de suspendre l'autorisation de mise sur le marché de ces pesticides.

L'ANSES a affirmé avoir produit, en partenariat avec la DGCCRF, une contre-expertise de l'étude originale, répliquant les analyses et n'ayant rien trouvé de suspect. Mais une analyse du rapport en question révèle que cette soi-disant contre-expertise n'en est pas une !

- Les produits étudiés par la DGCCRF ne sont pas identifiés de façon transparente. On ne connaît ni leur nom, provenance, ni quelle est leur substance active déclarée.
- On ne sait pas quel laboratoire a réalisé les analyses des hydrocarbures et la méthode utilisée n'est pas décrite.
- Les métaux analysés ne sont pas les mêmes : seules quatre substances en commun ont été analysées.
- Les seuils retenus pour la quantification des hydrocarbures aromatiques polycycliques sont au moins 5 fois supérieurs – et dans certains cas 25 fois supérieurs – à ceux de l'étude initiale.

En conséquence, toute comparaison avec l'étude de Seralini et Jungers est impossible et **le rapport de la DGCCRF ne peut qu'aboutir à la non-détection des composés** analysés par eux. Ce rapport ne peut en aucun cas être considéré comme une reproduction scientifique de l'étude initiale. **Ces « erreurs » sont indignes d'une institution sensée garantir la sécurité publique.**

Or, sur la base de ce rapport, l'ANSES évacue notre alerte et laisse disponible à la vente des produits contenant des composés toxiques non déclarés, sans qu'en soient informés les consommateurs !

Nous demandons la suspension immédiate des AMM des produits concernés, et que le Parquet de Paris ouvre enfin une enquête suite aux plaintes déposées sur ces produits il y a un an et demi !

Nous tenons le rapport à la disposition des journalistes intéressés. Contacter contactsecretstoxiques@protonmail.com

Contact

Philippe Piard - Coprésident Secrets Toxiques : 06 74 15 76 25

Dominique Masset - Coprésident Secrets Toxiques : 06 10 94 66 82

François Veillerette - Porte-parole Générations Futures : 06 81 64 65 58

Gilles-Eric Seralini - Professeur de biologie moléculaire : 06 70 80 20 87

[1] Seralini, G. E., & Jungers, G. (2020). Toxic compounds in herbicides without glyphosate. Food and Chemical Toxicology, 146, 111770.

[2] www.secretstoxiques.fr/



Secrets Toxiques

7 rue de la Castellane, 75008, Paris

This email was sent to andy.battentier@protonmail.ch
You've received this email because you've subscribed to our newsletter.

[View in browser](#) | [Unsubscribe](#)

